

"C'est un pari de confiance, de dialogue; c'est un état d'esprit."

Fiche pratique Hébergé Route des SEL

mise à jour du 03 02 13 par Elisabeth

Dès le premier contact bien définir les conditions suivantes et les noter

- Présentez vous comme étant de la Route des SEL, donnez votre nom, prénom, département et **numéro d'adhérent**.
- Donnez vos dates, la durée du séjour, jour, heure d'arrivée et de départ.
- Précisez le nombre de personnes ; enfants ou non ; si animaux, vérifiez que c'est possible.
- Précisez si vous apportez vos draps ou demandez s'ils sont fournis (*même si c'est déjà dans le catalogue*), demandez s'il y a assez de couvertures ou si vous devez apporter votre duvet.
- Prévoir les repas : sont-ils possible sur place ? La cuisine est elle mise à disposition ? Doit-on prévoir de les prendre ailleurs ? Est-ce qu'on partage le(s) repas, (dans ce cas pensez à amener quelque chose !) ? On peut aussi demander dans certains cas (examen, rendez-vous imprévu,...) si la personne peut nous faire à manger en échange d'un dédommagement, en nuitées ou en frais réel ; dans ce cas bien en prévoir le montant avant. (voir plus de détails dans la fiche pratique « repas »).
- Prévenir si vous avez des allergies.
- Si vous ne supportez pas les animaux, demandez s'il y en a.
- Si vous ne supportez pas la fumée de cigarette, demandez si quelqu'un fume dans la maison ; de même, si vous êtes fumeur, demandez si cela ne gêne pas.
- Et, si c'est important pour vous, demandez si vous dormirez sur le canapé du salon ou dans une chambre indépendante.
- Demandez aussi si la chambre (ou le logement) est disponible dans la journée si besoin.
- Pensez à toute autre précision importante pour vous.

Note pour les camping-caristes : téléphonez à ceux qui proposent « camping possible » pour voir si vos besoins spécifiques peuvent être satisfaits.

Confirmez votre arrivée 3 jours avant la date du début de l'hébergement

Si, pour une raison ou une autre, vous ne deviez plus venir, prévenez le plus rapidement possible votre hébergeant : **une annulation d'hébergement doit être faite au minimum 48h avant la date d'arrivée** (En cas de non respect, le nombre de nuitées correspondant à cet hébergement sera échangé, comme si celui-ci avait eu lieu)

En cas d'impossibilité de dernière minute, téléphonez de toute urgence !

COMME POUR TOUT ECHANGE DANS LE SEL, IL EST NECESSAIRE
DE BIEN SE METTRE D'ACCORD (de préférence par téléphone)
AVANT L'ECHANGE, AFIN D'EVITER TOUT PROBLEME ULTERIEUR

Et puis n'hésitez pas à apporter une spécialité de votre région... un petit cadeau fait toujours plaisir...